



FORMATION EN « RECHERCHE-ACTION ET CAPITALISATION DES EXPERIENCES ET DES BONNES PRATIQUES »

Contexte et Justification

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de développement, le principe de capitaliser les expériences est de plus en plus récurrent. L'importance théorique accordée à ce concept contraste cependant avec sa mise en œuvre effective qui reste très faible souvent faute de compétences techniques aussi bien dans sa planification que dans sa conduite. L'importance accordée à la capitalisation des expériences vient du fait qu'elle se fonde sur le constat que le principal capital au sein d'une organisation est la connaissance dont elle dispose. Il est donc de son intérêt de mettre en œuvre un mode de management qui reconnaisse, en premier lieu, que chacun de ses membres est dépositaire d'une certaine connaissance. La présente formation innove en assurant le couplage entre recherche action et capitalisation permettant aux participants de disposer de larges connaissances sur la recherche permanente de la performance. La recherche action étant comprise comme un processus de réflexion et de mise en place d'activités structurant et structuré autour d'une problématique définie.

Objectifs

Au terme de cette session de formation, les participants seront à même de conduire un processus de recherche-action en lien avec une dynamique de capitalisation des expériences vécues. De manière spécifique :

- S'appropriier les concepts, les principes, les objectifs et la démarche méthodologique de la recherche-action ;
- S'appropriier les concepts, les principes, les objectifs et la démarche méthodologique de la capitalisation des expériences ;
- Concevoir de manière pratique au moins un support de capitalisation (Étude de cas, Policy brief, fiche de partage d'expérience Etc.) ;
- Concevoir de manière pratique un mécanisme de diffusion des supports produits.

Public visé

Les sessions de formation en RAC s'adressent à plusieurs cibles :

- Des projets et programmes dont les équipes veulent disposer de compétences afin de capitaliser leurs expériences en cours de production ;
- Les cadres travaillant dans les projets et programmes de développement, dans les districts sanitaires, au niveau des administrations centrales Etc. ;
- Les cadres ONG ;
- Toutes autres personnes désireuses de renforcer ces aptitudes à promouvoir la performance des interventions de développement notamment sanitaires.

Compétences Visées par la Formation

- Capacités à conduire de la recherche action ;
- Capacités à produire des supports de partage d'expériences ;
- Capacités à diffuser des expériences et des bonnes pratiques.

Contenu

- Définition des concepts de RAC ;
- Développement des étapes de mise en œuvre de la RAC ;
- Processus de production des supports de partage d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Les processus de diffusion des expériences et bonnes pratiques.

Principes pédagogiques

L'animation des sessions se fera selon l'approche andragogique et participative. L'expérience des participants sera mise à contribution. Des séances théoriques ponctuées d'échanges et de brèves évaluations en temps réel des connaissances des participants. Une phase préparatoire sera faite avec les participants admis afin qu'ils identifient au préalable des domaines sur lesquels ils vont développer leurs expertises en recherche et capitalisation. La session sera sanctionnée par un pré test et un test d'évaluation final à choix multiple. Les participants auront des attestations selon leur niveau de réussite : score de 90% ou plus= attestation de distinction ; score de 50% ou plus= attestation de mérite ; score inférieur à 50% = attestation de participation. Les sessions se tiennent en ligne de 18h à 21h du lundi au vendredi.

Conditions de participation

Le dossier de candidature est composé d'une fiche d'inscription accessible à partir du lien <https://sersap-formation.com/index.php> et d'un CV actualisé à transmettre aux adresses suivantes : sarambeboniface@yahoo.fr ; michael.abelia@yahoo.com. Les inscriptions pour chaque session sont closes une semaine avant le début de la session. Une confirmation d'inscription sera envoyée à ceux ou celles qui seront retenus (es) pour participer à la session. Le nombre de places étant limité à 30, seuls les participants dont les paiements seront perçus seront assurés de participation.

Périodes de formation

Session 1 : du 6 au 30 Novembre 2023

Session 2 : du 2 au 20 Septembre 2024

Les structures étatiques (DC, DRS, DS) ainsi que les ONG et autres partenaires qui le désirent, peuvent négocier des sessions spéciales de formation pour leurs cadres. Les modalités pratiques peuvent être discutées à l'occasion.

COUT ET REGLEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION

Le *coût* de la formation est de quatre cent mille (400 000) FCFA.

Les frais de participation doivent être payés en une seule fois avant le début de la formation par virement ou par chèque après la notification de préinscription. Les copies de preuves de paiement sont à transmettre aux adresses suivantes :

Info Line: 70 26 89 34 / 71 77 16 65

sarambeboniface@yahoo.fr ; michael.abelia@yahoo.com